

Intercâmbio (2^{ème} série - n° 3)

APPEL À CONTRIBUTION

Écrivain traducteur - Traducteur écrivain

Toute création littéraire s'avère une *traduction* de l'indicible et l'écriture exprime avec plus ou moins d'évidence une dette, admise ou non, envers d'autres écritures avec lesquelles l'écrivain peut dialoguer par le biais d'un exercice intertextuel qui s'apparente à un processus de traduction.

La traduction littéraire et scientifique a longtemps dominé dans un monde où la lecture était réservée à une élite, qui se chargeait elle-même de traduire pour ses pairs. À l'ère de la communication multimédia dans le village global, le traducteur reformule tout type de message dans un autre code – linguistique ou non, écrit ou non – pour un public dont les besoins sont différents de celui du message original. Si le traducteur est avant tout rédacteur, les compétences requises se sont multipliées, et Daniel Gouadec revendique le titre d'« ingénieur en communication multilingue (et) multimédia » pour tout traducteur les ayant acquises.

Écriture et traduction renvoient ainsi l'une à l'autre dans une sorte d'osmose intrinsèque. Elles « inventent » le monde, elles expriment l'ineffable selon un processus foncièrement créateur de médiation intra-, inter- ou extralinguistique comparable à un palimpseste.

Axes thématiques:

1. Création littéraire, traduction de l'ineffable ;
2. Le palimpseste du texte littéraire ;
3. L'écrivain en tant que traducteur d'autres écrivains ;
4. Le traducteur, créateur du texte-source ;

5. Histoire de la traduction, histoire de la littérature et histoire de la traduction littéraire ;
6. Sociologie du traducteur, sociologie des traductions ;
7. Aspects théoriques de la traduction littéraire ;
8. Transcodage de l'œuvre littéraire : réédition, adaptation à un public juvénile, adaptation cinématographique, adaptation au théâtre ;
9. La traduction multimédia inter-, intra- et extralinguistique : doublage, sous-titrage, sous-titrage pour sourds et malentendants, audio-description etc.

Toute autre contribution aux Études françaises et francophones pourra également être proposée pour la rubrique *Autres Papiers*.

Présentation des articles

Le texte sera original, inédit et rédigé en français ou en portugais. Il ne pourra pas être publié ailleurs sans l'accord de l'éditeur.

Le tapuscrit respectera le guide de style (voir document ci-joint). Il ne dépassera pas une longueur de 20 pages, bibliographie comprise.

Les auteurs sont priés d'adresser leur proposition d'article à Cristina Marinho (marinho@letras.up.pt) et à Françoise Bacquelaine (franba@letras.up.pt) en précisant en objet « Intercâmbio n° 3 », le 31 décembre 2010 au plus tard.

FEUILLE DE STYLE EN VUE DE LA PRÉSENTATION D'ARTICLES

1. Réception des articles :

Pour la publication des articles (n°3) dans la revue *Intercâmbio*, prière de nous faire parvenir un exemplaire en format électronique (Word, aux **deux** courriels suivants : franba@letras.up.pt et marinho@letras.up.pt) jusqu'au 31 décembre 2010.

2. Nombre maximum de pages : 20 A4 (y compris références bibliographiques) ;
corps du texte : 1,5 espacement et taille 12 Times New Roman.

3. Titre / sous-titre de l'article :

- Le titre est centré, en capitales, **gras**, taille 12, interligne 1,5.
- Le sous-titre en lettres majuscules et minuscules, **gras**, taille 12, interligne 1,5, centré immédiatement sous le titre, suivi de deux lignes.

4. Auteur (s) :

- Le **nom** de(s) l'auteur(s) sera(ont) aligné(s) à droite après le titre.
- L'institution et/ou Centre de Recherche auxquels appartient(nent) l'(les) auteur(s) figurera en dessous du nom, suivi du **courriel** ; le tout en taille 11.

5. Résumé et mots-clés :

Dix lignes maximum, interlignes 1 espace, suivies de « mots-clés » (3 à 5 mots dans la même langue du résumé, et en anglais : abstract + keywords) ; le tout en taille 11.

Le texte de l'article commence à la **deuxième** page.

6. Citations :

- Les citations jusqu'à 3 lignes doivent intégrer le corps du texte, clairement signalées par l'utilisation des guillemets doubles « **espacement** ». Pour les citations comprises dans une autre citation utiliser les guillemets simples. Indiquez la source immédiatement après.
- Les citations dépassant les 3 lignes seront détachées du corps du texte, avec une ligne en blanc avant et après, sans utiliser de guillemets, avec deux utilisations de la touche tab(ulation), en taille 10, en indiquant la source immédiatement après en taille 12.
- Les suppressions dans la citation doivent être signalées avec des points de suspension entre parenthèses: (...) et les interpolations entre crochets droits [...].
- Les notes en bas de page seront en taille 10.

7. Références bibliographiques :

- Les références bibliographiques doivent venir dans le corps du texte, entre parenthèses, avec le nom de l'auteur, la date de publication et la page. Sont d'usage aussi pour le même auteur, même ouvrage, autre page : (*idem*, 67) ; même auteur, même ouvrage et même page : (*ibidem*) ; cité par une autre source : (*apud* Martin, 1985: 34) ; plusieurs pages : (Martin, 2008: 45-67) ; une page et la suivante : (Martin, 2007: 23s.). Si la citation n'est pas littérale : (*cf.* Martin, 1989: 34)

- Les références bibliographiques complètes doivent paraître en fin d'article, en taille 11, en liste précédée du titre **Bibliographie** :

Exemples à suivre :

DERRIDA, Jacques (2001). *L'Université sans condition*. Paris: Galilée.

CHARLES, Pol (1999). « Le silence des mots ». In: *Le Carnet et les Instants*, n° 109, pp.22-31.
SERVICE DES BIBLIOTHEQUES DE L'UQAM (2006). « Infosphère»<URL:
<http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/>> [consulté le 21/IV/2007].